

HIS4622 : Le Japon et le monde (XVII^e - XX^e siècles)

PLAN DE COURS

Session	Hiver (9 janvier - 21 avril 2017)
Horaire	mercredi, de 9h30 à 12h30

Professeur	Olga Alexeeva
Local	A-6090
Disponibilités	lundi, de 14h0 à 17h00 et sur rendez-vous
Courriel	alexeeva.olga@uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS

Depuis la naissance de l'époque moderne sous les Tokugawa en 1600 à la « réouverture » du Japon au monde à la fin de la Guerre froide, le parcours historique du Japon n'a jamais cessé d'être marqué par l'interaction des facteurs internes et externes. Et pourtant, jusqu'à une date très récente, les historiens ont eu tendance à analyser le devenir historique du Japon sous un angle unique, en mettant en avant soit son mimétisme de l'extérieur, soit l'originalité de son identité « japonaise » à l'intérieur. Grâce à un renouveau historiographique récemment entamé au Japon et ailleurs, on sait que le Japon n'a jamais existé en vase clôt et que les emprunts venant de l'extérieur ont été adaptés aux besoins locaux. Dès les Tokugawa, le devenir historique de ce pays fut étroitement lié au monde. Sous les dirigeants de Meiji, le Japon s'est ouvert au monde tout en donnant une nouvelle tournure à l'identité japonaise. L'expansion coloniale japonaise, qui s'est manifestée par des guerres agressives en Asie, ne fit que renforcer ce lien entre l'intérieur et l'extérieur. Et même sous l'occupation américaine et lors de la Guerre froide, le Japon sut se tourner vers l'extérieur pour refaçonner le pays à l'intérieur. On pense tant à la démocratisation qu'à l'essor économique du pays après 1945. Plutôt que d'insister préférentiellement sur les facteurs endogènes ou exogènes, ce cours s'efforcera de faire ressortir les entremêlements historiques, socio-culturels et économiques qui ont forgé la civilisation et l'histoire du Japon. Une histoire plus complexe ? Pas forcément, mais ô combien plus intéressante...

OBJECTIFS DU COURS

De façon générale, le cours vise à :

- Cerner et analyser les événements marquant l'évolution de la civilisation japonaise du XVII^e siècle jusqu'à nos jours ;
- Introduire l'étudiant(e) aux grandes étapes, événements, personnages et thèmes de l'Histoire du Japon du XVII^e au XX^e siècle;
- Discuter des principaux débats historiographiques spécifiques à l'Histoire du Japon et encourager l'étudiant(e) à explorer davantage les civilisations asiatiques.

CONTENU DU COURS

De ses origines jusqu'aux défis contemporains, l'Histoire du Japon a présenté bien des aspects contradictoires. Son aventure collective mouvementée s'est enrichie des contacts avec les autres puissances asiatiques. En suivant la logique chronologique, ce cours va suivre les grandes étapes de la naissance du Japon moderne : 1600 (régime Tokugawa), 1868 (ère Meiji), 1945 (occupation américaine) et 1991 (fin de la Guerre froide). Tout au long de notre parcours nous allons également évoquer les multiples facettes de cette riche civilisation au dynamisme formidable – la culture des samourais, le rôle de l'empereur, l'omniprésence du bouddhisme, le respect de la hiérarchie, les rapports avec la nature, etc. Notre objectif est de mieux comprendre le Japon, son originalité profonde, sa modernité extrême bien que non-occidentale.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux avec supports visuels (présentations PowerPoint, cartes, photos, films documentaires) accompagnés de discussions périodiques sur les problématiques enseignées et de l'analyse de sources primaires en classe.

MANUEL DU COURS

Edwin O. REISCHAUER, *Histoire du Japon et des Japonais*, deux tomes (tome 1 : Des origines à 1945; tome 2 : de 1945 à nos jours) Paris, Seuil, 2014. Ce livre est en vente à la COOP de l'UQAM.

Les autres lectures obligatoires (articles) seront mises à la disposition des étudiants sur MOODLE fur et à mesure de l'avancement du cours.

Les présentations Powerpoint, les cartes, les tableaux et autre matériel utilisé pendant les séances seront disponibles après chaque cours sur MOODLE.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La répartition de la note du semestre sera faite de la manière suivante :

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Examen de mi-session	30 %	22 février 2017
Dissertation historique	40 %	4 avril 2017
Examen final	30 %	19 avril 2017

EXAMEN DE MI-SESSION

L'examen de mi-session portera sur le contenu des cours (1 à 6) et sur les lectures obligatoires correspondantes. Il sera composé de deux parties et va se dérouler sur les 3 heures de cours, le **22 février 2017**.

La première partie de l'examen (40% de la note finale) consistera en **une série de 25 questions** (dates, évènements, personnages historiques importants, traités, etc. figurant sur les présentations power point des cours), dont chacune est **accompagnée de plusieurs choix de réponses** (QCM). Vous devez sélectionner, parmi quatre réponses, celle qui est juste (réponse juste = 1.6%, autre réponse = 0%).

La deuxième partie est composée de **4 questions à développement** (60% de la note finale) **à choisir parmi les 6 sujets proposés** en faisant un argument structuré et analytique. Les questions seront tirées des lectures obligatoires des cours (manuel non-compris) et du contenu des cours. Pour bien répondre à ces questions l'étudiant(e) doit faire une **SYNTHÈSE** des informations entendues en classe et lues dans les lectures obligatoires (longueur de réponse – 2 pages par question; chaque question – 15%).

DISSERTATION HISTORIQUE

La dissertation vise à présenter l'ensemble des faits et des arguments en faveur d'une conclusion précise sur une question spécifique. Elle expose et explique les éléments d'information pertinents par rapport à la question posée, avance une hypothèse pour répondre à cette question, développe une argumentation en faveur de cette hypothèse et critique les contre-arguments. Votre dissertation (**à choisir 1 sujet parmi les 3**

proposés dans la liste disponible sur MOODLE) doit comprendre trois parties: une introduction, un développement, une conclusion.

Introduction (= 20%) : 1-2 pages maximum

Votre introduction doit comporter les éléments suivants :

- ✓ Le contexte général permettant au lecteur de connaître le sujet choisi (= 10 %). Il faut présenter le cadre spatial (géographique) et temporel (chronologique) ainsi que le contexte historique précis en rapport avec sujet.
- ✓ Une problématique énoncée en une phrase, sous la forme d'une question de préférence (= 5 %). Une problématique est un fil directeur qui guide la progression de votre travail. Elle doit expliquer le sens véritable de la question posée (son intérêt et son importance).
- ✓ Dites comment vous allez traiter la question : une piste, amorce de réflexion (= 5 %). Votre introduction doit aussi annoncer le plan de votre dissertation, c'est-à-dire son organisation interne, la manière dont se déroule le développement ; il n'est pas nécessaire de donner un plan complet.

Développement (= 60 %) : 4-5 pages

Le développement suit l'architecture présentée et annoncée dans l'introduction. C'est pourquoi, quel que soit votre plan (chronologique, thématique, dialectique), votre développement tend à une démonstration qui s'appuie sur des faits précis. Les idées et arguments que vous avancez doivent tous concourir à la progression de votre démonstration. Notez que le sujet choisi peut faire l'objet d'un débat entre historiens aux avis divergents ; il faudrait alors le signaler, en discuter et émettre un avis personnel (ce dernier point n'est pas obligatoire). Ne sortez pas du sujet, faites preuve de cohérence logique globale et de pertinence dans votre démonstration (les faits doivent être pertinents et classés logiquement). Évitez les répétitions inutiles. Justifiez vos affirmations par des faits historiques (et non pas par des idées subjectives), des références concrètes. Définissez les notions que vous employez le plus possible afin que l'on comprenne bien votre point de vue.

Conclusion (= 20 %) : 1 page maximum

La conclusion est d'abord une réponse à la question formulée en introduction. Elle doit reprendre les étapes de la réflexion menée et en rappeler les éléments. La conclusion ne résume pas la dissertation, elle le referme en y répondant. Il est aussi possible de terminer la conclusion par une ouverture vers ce qui pourrait être un autre sujet, une autre problématique dans le même champ, mais vers d'autres horizons.

Bibliographie

La bibliographie doit comporter un minimum de **deux monographies et trois articles de périodiques académiques**. L'utilisation de sources non-autorisées (Wikipedia, blogs, encyclopédies et dictionnaires Internet, lectures obligatoires, les cours, tout article Internet qui n'a pas d'auteur et de références bibliographiques) entraîne automatiquement une pénalité de **5 % à la note** pour chaque référence.

L'absence de références bibliographiques dans le texte constitue une infraction des règles académiques (PLAGIAT) qui sera sanctionnée selon les dispositions du règlement 18 de l'UQAM.

NORMES DE PRESENTATION DE TRAVAIL

L'étudiant(e) doit présenter son travail à l'écrit – de **8 à 9 pages dactylographiées** (tapé à l'ordinateur), en **format PDF** (la page-titre et la bibliographie compris). Le fait de rendre son travail dans un **autre format** (Word, Microsoft OneNote, etc.) entraîne une **pénalité automatique de 5% à la note finale**.

L'étudiant(e) doit déposer son travail (dissertation) dans MOODLE en format PDF au plus tard **le 4 avril 2017 avant 17H00**. Aucun travail ne sera accepté par voie courrielle (email) ou sous forme imprimée. Pour respecter l'équité à l'égard de la remise des travaux, un commentaire du texte **remis en retard** sera pénalisé de **5 % par jour**.

Pour la mise en page du texte, l'étudiant(e) doit adopter les règles suivantes :

- La marge de gauche est de 3 cm; celle de droite de 2 cm; celle du haut de la page de 3 cm; celle du bas de 2 cm.
- Chaque paragraphe commence avec un retrait de 5 frappes (environ 1,25 cm).
- L'espace entre les paragraphes : avant 12 points, après 12 points.
- Le travail doit être rédigé en utilisant la police Times New Roman; 12 points; avec 1,5 interligne.
- Le travail doit être paginé en haut à droite.

Le **non-respect des exigences relatives aux normes de présentation** entraîne automatiquement **une pénalité de 5 % à la note finale**.

Pour plus d'informations (bibliographie, notes de bas de pages, etc.), vous pouvez consulter les règles de présentation à utiliser du Département d'Histoire, décrites dans le *Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire* (août 2014), disponible en ligne à l'adresse http://histoire.uqam.ca/upload/files/Nouveau_Guide_aout_2014.pdf.

Qualité du français : la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.

EXAMEN FINAL

L'examen final aura la même forme que l'examen de mi-session : il sera composé de deux parties et va se dérouler sur les 3 heures de cours, le **19 avril 2017**. La première partie (40%) sera composée de **25 questions-réponses (QSM)** posées en fonction du contenu des cours (9 à 14). La deuxième partie (60%) demandera à l'étudiant(e) de répondre à **4 questions à développement à choisir parmi les 6 proposées** dans la liste. Les questions de dissertation seront fondées sur les lectures obligatoires et le contenu des cours.

MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Les travaux de fin de session (dissertation historique) seront transmis à l'étudiant(e) via MOODLE en format PDF avec les corrections de la professeure. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Tous les résultats des évaluations seront communiqués aux étudiant(e)s à l'aide du logiciel RÉSULTATS, disponible en ligne sur le site internet du registrarat à l'adresse suivante : <http://www.resultats.uqam.ca/etudiant/>.

BARÈME DE NOTATION

La conversion des notes chiffrées en notation littérale se fait selon le barème suivant :

<u>Note chiffrée</u>	<u>Lettre</u>	<u>Point</u>	<u>Niveau</u>
88% et plus	A+	4,3	Excellent
85%-87%	A	4,0	
82%-84%	A-	3,7	
78%-81%	B+	3,3	Très bien
75%-77%	B	3,0	
72%-74%	B-	2,7	
68%-71%	C+	2,3	Bien
65%-67%	C	2,0	
62%-64%	C-	1,7	
58%-61%	D+	1,3	Passable
55%-57%	D	1,0	
54% et moins	E	0,0	Échec

Source : <http://www.histoire.uqam.ca/formulaires/guide-1ercycle-2011.pdf>

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la politique no 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservés à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait à la 13^e semaine du trimestre (5 avril 2017). Les étudiant(e)s pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un

travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;

- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

COMPÉTENCES

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	Niveau de développement attendu
<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève; - Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève; - Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves. 	Maîtrise
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.	
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone; 	Maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> - Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement. 	Maîtrise
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.	
<ul style="list-style-type: none"> - Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement; - Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnelles et les moyens pour y arriver; - Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement. 	Maîtrise

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

Date	Séance du cours
11/01/17	COURS 1. Présentation du cours. Le Japon : quelques repères géo-historiques Manuel: Reischaeur, vol. 1, p. 17-30.
18/01/17	COURS 2. L'émergence d'un État "japonais" Manuel: Reischaeur, vol. 1, p. 31-58.
25/01/17	COURS 3. Les samouraïs dans l'histoire japonaise Manuel: Reischaeur, vol. 1, p. 59-79.
01/02/17	COURS 4. La naissance d'une société d'ordres Manuel: Reischaeur, vol. 1, p. 80-94.
08/02/17	COURS 5. Le Japon des Tokugawa : vers la nouvelle unification Manuel : Reischaeur, vol. 1, p. 95-118.
15/02/17	COURS 6. Le Japon des Tokugawa : la chute du régime shogunal Manuel : Reischaeur, vol. 1, p. 119-142.
22/02/17	COURS 7. EXAMEN DE LA MI-SESSION (Durée : 3h)
01/03/17	COURS 8. La semaine de lecture – PAS DE COURS
08/03/17	COURS 9. La naissance de l'État-nation : Le Japon de Meiji Manuel: Reischaeur, vol. 1, p.143-168.
15/03/17	COURS 10. L'Empire du Grand Japon Manuel: Reischaeur, vol. 1, p. 169-208.
22/03/17	COURS 11. Les années noires (1931-1945) Manuel: Reischaeur, vol. 1, p.209-251.
29/03/17	COURS 12. Un après-guerre qui s'étire ? L'occupation étrangère Manuel: Reischaeur, vol. 2, p. 9-36.
05/04/17	COURS 13. La décennie miraculeuse et la naissance de la société nouvelle (1950-1960) Manuel : Reischaeur, vol. 2, p. 37-137. Évaluation d'enseignement (20 dernières minutes du cours)
12/04/17	COURS 14. Le modèle japonais : du succès à l'essoufflement Manuel: Reischaeur, vol. 2, p.139-189.
19/04/17	COURS 15. EXAMEN FINAL (durée 3h)

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

CIVILISATION DU JAPON

- Natacha AVELINE, *Le Japon*, Paris, Editions Belin, 2004.
- Augustin BERQUE (dir.), *Dictionnaire de la civilisation japonaise*, Paris, Hazan, 1994.
- Vadime ELISSEEFF, *La Civilisation japonaise*, Paris, Arthaud, 1987.
- Louis FRÉDÉRIC, *Le Japon, dictionnaire et civilisation*, Paris, Robert Laffont, 1996.
- Philippe PELLETIER, *Le Japon*, Paris, Armand Colin, 1997.
- Remi PERES, *Chronologie du Japon au XX^e siècle*, Paris, Vuibert, 2001.
- Jean-François SABOURET (dir.), *Japon, peuple et civilisation*, Paris, La Découverte, 2004.
- Jean François SABOURET, *État du Japon*, Paris, La découverte, 1995

HISTOIRE GÉNÉRALE DU JAPON

- Francis ABBAD, *Histoire du Japon, (1898 à 1945)*, Paris, Armand Colin, 1999.
- Jean-Marie BOUISSOU, *Le Japon depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 1997, seconde édition.
- Ian BURUMA, *Inventing Japan. 1853-1964*, New York, Modern Library, 2003.
- Robert CALVET, *Les Japonais, histoire d'un peuple*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Nelly DELAY, *Le Japon éternel*, Paris, Gallimard, Collection Découvertes, 1998.
- Peter DUUS, *The Cambridge History of Japan, vol. VI – Twentieth Century Japan*, Cambridge, Cambridge University press, 1988.
- Danielle ELLISSEEFF, *Histoire du Japon*, Paris, Éditions du Rocher, Le présent de l'histoire, 2001.
- Takashi FUJUTANI, *Emperor, Nation, Pageantry: a Historical Ethnography of Modern Japan*, Berkeley, University of California Press, 1995.
- Jacques GRAVEREAU, *Le Japon au XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1993.
- John. W. HALL (dir.), *The Cambridge History of Japan, vol. IV - Early modern Japan*, Cambridge, Cambridge University press, 1991.
- Francine HÉRAIL, *Histoire du Japon. Des origines à la fin de l'époque Meiji*, Aurillac, POF, 1997.
- Francine HÉRAIL et alii, *Histoire du Japon*, Le Coteau, Horvath, 1990.
- Marius B. JANSEN (dir.), *The Cambridge History of Japan, vol. V – Nineteenth Century Japan*, Cambridge, Cambridge University press, 1989.
- Chie NAKANE, Oishi SHINZABURO (dir.), *Tokugawa Japan, The Social and Economic Antecedents of Modern Japan*, Tokyo, University of Tokyo, 1990.
- Pierre F. SOUYRI, *Histoire du Japon. Le monde à l'envers*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1998.
- Conrad TOTMAN, *Early Modern Japan*, Berkeley, University of California Press, 1993.
- Michel VIÉ, *Le Japon et le monde au XX^e siècle*, Paris, Masson, 1995.

Michel VIÉ, *Histoire du Japon*, Paris, PUF, Que sais je, 2009.

Nora WANG, *L'Asie Orientale du milieu du 19^e à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2000.

Endymion WILKINSON, *Le Japon face à l'Occident*, Bruxelles, Complexe, 1992.

RELIGION ET PENSÉE PHILOSOPHIQUE DU JAPON

Frank BERNARD, *Dieux et Bouddhas au Japon*, Paris, Odile Jacob, 2000.

Augustin BERQUE, *Le sens de l'espace au Japon. Vivre, penser, bâtir*, Paris, Arguments, 2004.

Bernard FRANK, *Le Panthéon bouddhique au Japon*, Paris, RMN, 1991.

Helen HARDACRE, *Shinto and the state, 1868-1988*, Princeton, Princeton university press, 1991.

Pierre LAVELLE, *La Pensée japonaise*, Paris, PUF, 1997.

Ian READER, *Religion in Contemporary Japan*, Londres, Macmillan, 1991.

Gaston RENONDEAU, "Le Shinto d'État", in Henri-Charles Puech (dir.), *Histoire des religions*, Paris, Gallimard, 1999.

Hartmut O. ROTERMUND (dir.), *Religions, croyances et traditions populaires du Japon*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2000.

Aizan YAMAJI, *Essays on the modern Japanese church: Christianity in Meiji Japan*, Ann Arbor, University of Michigan, 1999.

CULTURE ET ARTS DU JAPON

Ruth BENEDICT, *Le chrysanthème et le sabre*, Arles, Philippe Piquier, 1995.

Helen BOWEN, *Treacherous women of imperial Japan: Patriarchal fictions, patriarchal fantasies*, Londres, Routledge, 1997.

Robert CALVET, *Une histoire des samouraïs*, Paris, Larousse, 2012.

Thomas CLEARY, *La voie du Samurai*, Paris, Point, 1992.

Daniel HOLTOM, *The national faith of Japan: a study in modern Japan*, NY, Paul Regan International, 1995.

Paul GRAVET, *Manga: soixante ans de bande dessinée japonaise*, Monaco, Du Rocher, 2005.

Shigeru KAYANO, *The Ainu: a story of Japan's original people*, Boston, Tuttle, 2004.

Rinaldo MASSI, *Bushido: la voie des samouraïs*, Paris, Pardes, 2004.

Ivan MORRIS, *La vie de cour dans l'ancien Japon au temps du prince Genji*, Paris, Gallimard, 1969.

Hisayasu NAKAGAWA, *Introduction à la culture japonaise: essai d'anthropologie réciproque*, Paris, PUF, 2005.

Inazo NITOBÉ, *Bushido, l'âme du Japon*, Paris, Budostore, 2000.

Donald RICHIE, *A Hundred Years of Japanese Film*, New York, Kodansha International, 2005 (révisé).

Soshitsu SEN, *Vie du thé, esprit du thé*, Paris, Jean-Cyrille Godefroy, 1998.

Christine SHIMIZU, *L'Art japonais*, Paris: Flammarion, 2000.

Richard SIDDLE, *Race, resistance and the Ainu of Japan*, Londres, Routledge, 1996.

Akura TAMBA, *Musiques traditionnelles du Japon*, Arles, Actes Sud, 1995.

Max TESSIER, *Le Cinéma japonais: une introduction*, Paris, Nathan, 1997.

Stephen TURNBULL, *The Samurai Swordsman: Master of War*, Leicester, Frontlines Books, 2008.

Stephen TURNBULL, *Samurai*, Oxford, Osprey, 2003.

PÉRIODIQUES

Il existe de nombreuses revues académiques spécialisées sur le Japon contemporain dont *The Journal of Japanese Studies*, *Japan Review*, *Journal of the Japanese and International Economies*, *The Japan Journal*, *Japan and the World Economy*, *Japan Forum*, *Journal of Religion in Japan*, *Ébisu-Études Japonaises*, *Cipango-Cahier d'Études japonaise*, *Arts asiatiques*, *Cahiers d'Extrême-Asie*, *Asian affairs*.

Pour trouver les articles académiques, vous pouvez utiliser le moteur de recherches académique – **GOOGLE SCHOLAR**, ainsi que des bases de données et des catalogues en ligne – **Taylor&Francis** (<http://www.tandfonline.com/>), **Cairn.info** (<http://www.cairn.info/>), **Persee** (<http://www.persee.fr/web/revues/home>).